

connaîtra d'ici trois ou quatre ans le plein emploi. L'infrastructure d'Atikokan est aussi excellente et ce n'est pas le genre de collectivité que l'on peut arracher et replanter ailleurs en un rien de temps.

Compte tenu des distances, de l'impossibilité de se déplacer d'une localité à l'autre pour le travail et du taux très élevé de chômage, je crois qu'il est important que le gouvernement accorde un statut spécial à la localité puisqu'elle ne cadre pas avec la désignation du district. Même les 1,200 emplois de plus ne permettent pas de classer zone de chômage élevé le district du nord-ouest de l'Ontario. Puisqu'il en est ainsi, je crois que la solution est de considérer la localité d'Atikokan comme entité distincte. Il y a et il y aura d'autres localités au Canada dans la même situation, et ce n'est pas de leur faute; je considère donc que nous devons leur accorder un statut particulier et essayer de trouver des solutions à l'aide de l'assurance-chômage, en stimulant la main-d'œuvre, en faisant appel aux bons offices de l'Expansion économique régionale et plus particulièrement à ceux de la SCHL.

● (2130)

Je trouve vraiment inquiétante—et je l'ai signalé dans le débat sur l'Adresse—l'attitude de la SCHL envers cette localité qui compte un grand nombre de maisons bien entretenues et une bonne infrastructure. L'attitude la SCHL tient tout entière dans les propos de l'administrateur local qui a dit, je crois; «Je préférerais condamner ces maisons plutôt que de renégocier les prêts hypothécaires». Je le répète, il y a d'autres localités de ce genre au Canada. Ceux d'entre nous qui représentent de grandes circonscriptions en connaissent et, à mon avis, tout esprit mis à part il est de notre devoir de nous y intéresser.

Je voudrais conclure mes remarques en répétant que, dans l'ensemble, nous avons fait du bon travail en ce qui concerne la situation de l'emploi. La croissance de notre population active était d'environ 500 p. 100 supérieure à celle de la moyenne des participants au sommet. Nous avons réussi à créer des emplois beaucoup plus rapidement que n'importe quel autre pays de l'OCDE ou n'importe lequel autre pays industrialisé, et nous sommes toujours aux prises avec ces problèmes graves. Les solutions ne sont pas simplistes: il ne s'agit pas de favoriser une intervention dominante du gouvernement ou au contraire de remettre tout entre les mains du secteur privé. La solution est l'amalgame d'une série de mesures que le gouvernement actuel préconise depuis quinze ou vingt ans.

**M. Bill Yurko (Edmonton-Est):** Monsieur l'Orateur, comme c'est la première occasion que j'ai de prendre la parole au cours de cette trente-deuxième législature, je tiens à vous féliciter d'avoir été nommé Orateur adjoint, et je tiens spécialement à féliciter M<sup>me</sup> le Président d'avoir été nommée aux hautes fonctions qu'elle occupe.

Je suis heureux d'intervenir dans le débat de deuxième lecture portant sur le principe du bill C-19 touchant le crédit d'impôt à l'emploi. Le bill C-19 constitue à mon avis une mesure budgétaire concernant surtout la question de l'emploi sous tous ses aspects. Je dirai tout d'abord que le gouvernement fédéral du Canada est censé diriger et guider le pays en matière économique, promouvoir la croissance et le développement économiques et, dans une large mesure, jouer un grand rôle dans la création d'emplois.

### *Crédit d'impôt à l'emploi—Loi*

Les politiques globales et l'orientation de base du gouvernement sont généralement exposées dans le budget déposé par le ministre des Finances. L'exposé budgétaire présenté devant notre assemblée et devant le pays décrit les perspectives économiques et fiscales nationales pour la gouverne des citoyens, des entreprises, des milieux financiers, du monde syndical, des gouvernements provinciaux, des institutions internationales et, en fait, des autres pays. Tous ces agents économiques établissent par la suite leur planification d'après ces perspectives. On peut en dire autant de n'importe quel ministre. Chacun d'eux est responsable de l'emploi de sommes énormes, et il est important que la nation sache et comprenne sur quoi ils fondent l'élaboration de leur politique économique.

L'actuel ministre des Finances (M. MacEachen) n'a présenté aucun budget de son cru. Mais il a fait quelque chose, il a ressuscité, dans une version dénaturée, le budget de l'honnête John Crosbie. Je vais passer brièvement en revue les événements budgétaires survenus depuis quatre mois ou quatre mois et demi. Il s'est passé tant de choses pendant cette période. Nous avons assisté à la Chambre à une véritable saga qui défie littéralement l'imagination et que l'on a peine à croire. Je crois que seul un Shakespeare aurait pu concevoir le drame qui s'est déroulé sous nos yeux en cette enceinte dans les derniers quatre mois et demi.

**Une voix:** Pourquoi pas Walt Disney?

**M. Yurko:** Seul Shakespeare aurait pu peindre en mots, si je peux m'exprimer ainsi, les intrigues, la malhonnêteté intellectuelle et l'hypocrisie que nous avons vues à la Chambre.

**M. Rae:** Peines d'amour perdues.

**M. Yurko:** Et le mot est faible.

Quinze jours avant Noël l'an dernier, deux prophètes des temps modernes, Joseph et John, sont revenus du mont de l'inspiration—c'est quelque part près de Jasper—et ont déposé un budget qui contenait ce que j'appellerais le décalogue d'une ère nouvelle, celle des années 80. Leur ayant été inspirée comme il se doit, la doctrine budgétaire revenait à ceci: «Libérez mon peuple de l'esclavage économique de la croissance gouvernementale et de ses dépenses inconsidérées». Il y avait aussi un slogan très à propos «Douleur à court terme pour bonheur à long terme».

J'ai déjà parlé du nouveau décalogue à la Chambre. En voici, très brièvement les cinq premiers commandements: Tes dettes tu paieras promptement; selon tes moyens tu vivras raisonnablement; ton argent tu épargneras pour prospérer assurément; tes fonds tu investiras pour les multiplier et vivre indépendant entièrement; récompense tu recevras pour avoir bâti ton toit courageusement.

**M. Rae:** Les taux d'intérêt tu hausseras régulièrement.

**M. Yurko:** Et quel était le sixième commandement? Ceux d'en face s'animent. Voici le sixième: Pour tes vices, alcool, cigarette et voiture, tu paieras beaucoup plus assurément.

**M. Rae:** A tes promesses, tu manqueras allégrement.

**M. Yurko:** Le septième était: Des coûts plus élevés du carburant, les pauvres seront soulagés généreusement. Voici le huitième: De ton gouvernement, tu ne sera plus l'esclave humblement. Le neuvième: De ses dettes, le gouvernement s'acquittera entièrement, et le dixième: De nous, le gouvernement ne sera maître et seigneur aucunement.